

Formations Transports et mobilité des aînés

La thématique Villes Amies des Aînés (VADA) « Transports et mobilité » rassemble des modalités et usages très différents qu'il faut pouvoir appréhender. Pour continuer à bien vivre sur son territoire à tout âge, le fait d'être mobile et d'avoir à sa disposition des moyens de transport adaptés sont des prérequis indispensables pour accéder à l'offre culturelle, aux soins ou tout simplement maintenir du lien social et l'autonomie.

OBJECTIFS

Avoir une vision globale des enjeux et contraintes liés au vieillissement de la population en matière de transports. Pouvoir intégrer la démarche VADA dans les politiques publiques de transports. Donner des clés de lecture pour définir et mettre en œuvre un réseau de transports interconnecté, pertinent au regard des usages. Comprendre les spécificités liées au vieillissement pour soutenir une meilleure adaptation de l'offre de transport existante.



CONTENU

- Transports et mobilité des seniors : quels enjeux ?
- Les différentes places de cette thématique dans la démarche VADA
- La mobilité des aînés : modalités et usages
 - Modes de transports individuels
 - Billettique et transports en commun
 - Diversification des modes
 - Accompagnement vers les dispositifs classiques et actions dédiées
- Dispositifs et outils mobilisables
- Méthodologie d'élaboration d'une politique publique de transport adaptée à tous les âges
- Présentation de retours d'expérience

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, travail en atelier, échanges et débats, mise à disposition de documents (rapports, textes de loi, ouvrages thématiques, etc.) et supports pédagogiques

PUBLIC CONCERNÉ

- Élus locaux** : membres des conseils municipaux, des intercommunalités, des conseils départementaux et régionaux ainsi que les maires et présidents ayant une responsabilité dans le domaine des voies publiques et déplacements, des transports en commun
- Professionnels** : cadres territoriaux et chargés de mission (voies publiques et déplacements, transports en commun), DGS et services techniques de la ville, de l'intercommunalité, du département ou de la région

PRE-REQUIS

Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale

